



O'PENTOUR Rouen Normandie

4, 5 et 6 Avril 2026



Infos: YCRouen76 - Base de plein air d'Hénouville
1444 chaussée Bertrand - 76840 Hénouville
02 35 32 34 04 contact@ycr76.fr www.ycr76.fr



Tahe Outdoors France
openskiff.org

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes. Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).
2. Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.
3. Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques.
4. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.
5. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination

REGLES

La régate sera régie par :

1. Les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile 2025-2028
2. Les Règles de la Classe OPEN SKIFF : [https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-\[27849\].pdf](https://www.sailing.org/tools/documents/OSKCR20220201-[27849].pdf)
3. Les règlements fédéraux
4. l'annexe UF (umpire Fleet)
5. Les règles de course pourront être modifiées. Les modifications apparaîtront entièrement dans les IC.

1. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 1.1. La régate est ouverte aux O'pen Skiff
- 1.2. Les coureurs doivent s'inscrire avant le 03 avril 2026 en utilisant le formulaire de préinscription disponible sur le site : <http://opentour.ycr76.fr>
Jusqu'au 22 mars 2026 inclus l'inscription est de 75 € par coureur . Au-delà une majoration de 10 € sera appliquée (à compter du 23 mars).
L'autorisation parentale (modèle disponible sur le minisite) doit nécessairement être jointe à l'inscription via le site HelloAsso
- 1.3. Documents à présenter à l'inscription
 - 1.3.1. Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée : pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - 1.3.2. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
 - 1.3.3. Une autorisation parentale si le document n'a pas été fourni à lors de la préinscription.
 - 1.3.4. Le timbre France O'pen Skiff 2026 conformément aux règles de la classe qui requiert un timbre de classe pour toutes les épreuves de l'O'pen Tour.

<https://www.helloasso.com/associations/france-open-skiff-class/adhesions/adhesion-a-france-open-skiff-class-timbre-2025-2026>

AVIS DE COURSE - OPEN TOUR ROUEN NORMANDIE – 04-05-06 AVRIL 2026 – Gr 4

Ou par la page [Facebook France O'pen Skiff Class](#) qui propose (en haut à droite de la page d'accueil) un bouton « acheter » pour acquérir le timbre de classe.

2. DROITS À PAYER

Les droits requis, par bateau, sont les suivants : **75 €**. Ces droits incluent les frais d'inscription ainsi que le repas du dimanche soir pour chaque coureur.

Le coût d'un repas supplémentaire le dimanche soir pour les accompagnateurs est fixé à 15 euros (Ce repas est à réserver au plus tard 8 jours avant).

3. PROGRAMME

ATTENTION : Le premier point de rendez-vous le samedi au YCRouen76 est différent que celui des jours suivants au CVAS !

Samedi 4 avril au YCRouen76 (1444 chaussée Bertrand 76840 Hénouville) **Rive droite de la Seine**

10h00 à 13h30 : Accueil - confirmation des inscriptions sur le site départ.

13h00 : Briefing coachs nécessaire et obligatoire

13h30 : Briefing coureurs nécessaire et obligatoire

14h00 : mise à l'eau

15h00 : Premier signal d'avertissement - Raid prévu en 2 courses, sous réserve de conditions météorologiques compatibles

Autour de 18h30 : transfert des bateaux du fleuve vers le lac d'Anneville (900 mètres) avec vos remorques de mise à l'eau apportées sur place par l'organisation*.

Un retour des bateaux d'organisation et sécurité sur Hénouville est prévu pour une sortie par les cales de mises à l'eau au YCRouen76 (point de départ)

19h30 : Pot d'accueil au CVAS (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville) **Rive gauche de la Seine (horaire variable à la hausse en fonction de la sortie des bateaux de sécurité)**

*Le transfert des remorques de mise à l'eau est prévu le samedi, par camion après la mise à l'eau des bateaux, chaque concurrent retrouvera sa remorque sur le site d'arrivée. Une étiquette nominative est prévue sur chacune de vos remorques (fournie à la confirmation de l'inscription), néanmoins, veillez à personnaliser votre remorque avant son transfert afin de mieux la repérer à votre arrivée sur la plage d'arrivée.

Le transfert des remorques de route reste à la charge des accompagnateurs.

Dimanche 5 avril au CVAS : (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Lundi 6 avril au CVAS : (653 Route du Marais Brésil, 76530 Anneville-Ambourville)

9H30 : Briefing nécessaire et obligatoire.

10h00 : premier signal d'avertissement. Courses à suivre

Pas de départ après 13h30

Remise des prix et pot de clôture à 14 au CVAS.

4. INSTRUCTIONS DE COURSE

L'ensemble des documents de course (avis de course - instructions de course - avenants - parcours - résultats provisoires - infos Jury...) seront disponibles sur <http://opentour.ycr76.fr/> et téléchargeables.

5. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les annexes, disponibles sur le minisite et présentés lors des briefings.

6. SYSTEME DE PENALITE : Arbitrage semi - direct

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
Application de l'annexe « UF » jointe en annexe

7. CLASSEMENT

Le système à points bas s'appliquera (annexe A des RCV).

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 1.

Une course sera retirée lorsque 4 courses auront été validées, 2 retirées si 9 validées ou plus.

8. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Seuls les bateaux accompagnateurs ayant communiqué la fiche d'inscription Coach, 15 jours au préalable seront habilités à naviguer sur la Seine et inscrits d'office dans le dispositif de sécurité de la manifestation nautique. L'ensemble de vos données sont communiquées à la Préfecture de Seine-Maritime. Le coach est titulaire d'une licence FFVoile 2026 ou d'une assurance RC valide (document à fournir). La navigation en Seine requiert un permis valable en mer.

Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord.
- Une VHF.
- Un couteau.
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée.
- Un bout de remorquage flottant.
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

La participation au briefing coach du samedi 04 avril à 13h est nécessaire et obligatoire.

9. COMMUNICATION VHF

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission VHF pendant qu'il est en course ni recevoir de communications VHF qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Cette régate sera prise en compte pour le classement de L'OPEN TOUR 2025-2026

Des prix seront décernés :

- 10.1. **Au premier(ère), au scratch**
- 10.2. **A la première, seconde et troisième U12 et au premier, second et troisième U12 (né(e)s jusqu'en 2015 compris)**
- 10.3. **A la première, seconde et troisième U15 et au premier, second et troisième U15 (né(e)s en 2014-2013 et 2012)**
- 10.4. **A la première, seconde et troisième U17+ et au premier, second et troisième U17 (né(e)s auparavant)**

11. PROTECTION DES DONNÉES

11.1. Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2. Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publications de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

12. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité ». En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Deux clubs organisateurs... deux destinations différentes... Le YCRouen76 sur la rive droite de la Seine... et le CVAS sur la rive gauche ! Par la route → 13.5 km avec traversée de la Seine avec le bac (gratuit).

CVAS
653 route du Marais Brésil
76480 ANNEVILLE-AMBOURVILLE
yann.bire@wanadoo.fr

YCRouen76 (Tél. 02 35 32 34 04).
1444, chaussée Bertrand
76840 HENOUVILLE
contact@ycr76.fr

Se restaurer

Pour le samedi midi : Un panier pique-nique complet avec boisson est proposé par l'équipe du YCRouen76 - ils sont à réserver et à payer en ligne au moment de l'inscription.

Le samedi soir : Des braises pour un barbecue seront à votre disposition sur le site du YCRouen76, chacun apporte de quoi se restaurer.

Pour le dimanche et le lundi midi : Une vente de pique-niques et/ou de repas seront proposés à la vente le dimanche et lundi midi sur le site du CVAS.

Le dimanche soir : Repas coureurs servit à la salle des fêtes d'Anneville. Compris dans les frais d'inscription pour chaque coureur, et à réserver et à payer en ligne au moment de l'inscription pour les accompagnateurs.

Hebergements

40 lits disponibles en bungalows (6 places) sur le site du YCRouen76 à Hénouville. Il faut apporter son duvet et son oreiller. La nuitée avec petit-déjeuner est proposée à 15€ par personne et nuitée.

Les camping-cars peuvent être accueillis sur les 2 sites (une participation de 5€ par nuitée est requise) :

Une liste des gîtes et chambres d'hôtes coté rive gauche est à votre disposition sur le minisite

D'autres réservations possibles sur la rive droite du fleuve (en plus grand nombre). La traversée de la Seine par le bac Duclair-Berville se fait en voiture. Un service de traversée toutes les 20 minutes. Ce service est gratuit !

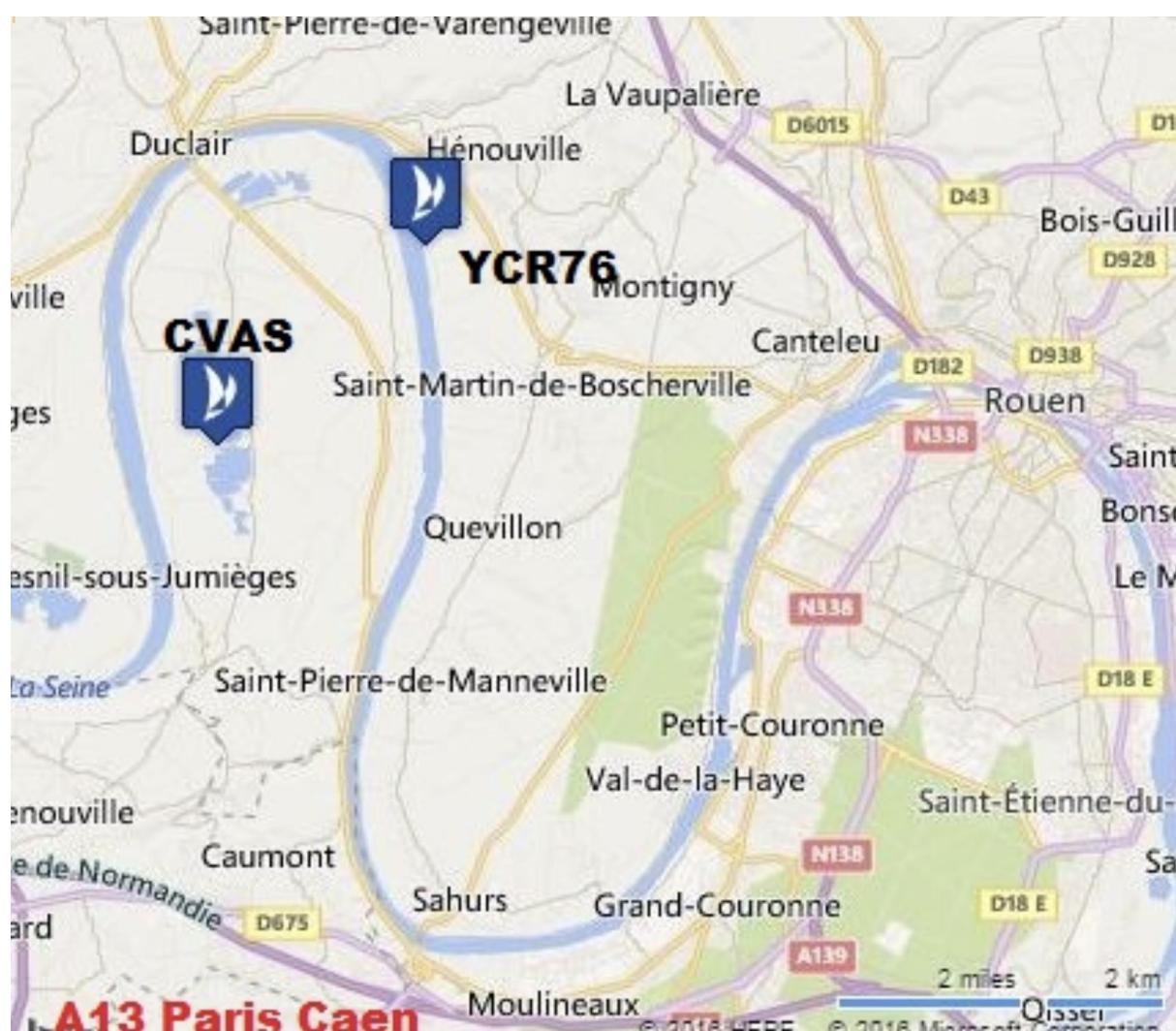
AVIS DE COURSE - OPEN TOUR ROUEN NORMANDIE – 04-05-06 AVRIL 2026 – Gr 4

ACCES :

Bienvenue dans la campagne normande !!!

Le samedi, votre point d'arrivée est au YCRouen76, sur la rive droite du fleuve, en arrivant de l'A13 (depuis Paris) traverser la Seine à Rouen suivre ensuite la D982 Canteleu / Saint Martin de Boscherville Hénouville-Bord de Seine et en dernier lieu « Base de plein air d'Hénouville » sur votre gauche.

En arrivant, par l'A13 (depuis Caen) les options de prendre les bacs (Duclair ou La Bouille-Sahurs) peuvent être de bonnes options tactiques si les horaires des bacs concordent... Un bon tacticien peut avoir aussi de la chance !



HORAIRES DES BACS POUR TRAVERSER LA SEINE :

<https://www.normandinamik.cci.fr/wp-content/uploads/2024/09/horaires-bacs-2022.pdf>